

Département de Saône-et-Loire  
**Commune de LA ROCHE VINEUSE**

-0-

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE DU MERCREDI 4 JUIN 2025**

Nombre de membres :

- au Conseil municipal : 12
- en exercice : 19
- qui ont pris part à la délibération : 16

Date de convocation : 27 mai 2025.

Date de publication : 11 juin 2025.

L'an deux mil vingt-cinq, le quatre juin à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Robert LUQUET, Maire.

**Présents** : MM. Robert LUQUET, Jean-André GUILLERMIN, Jacques PEREIRA, Bernard COTTIN, Dominique JOBARD, Loïc COLTEL, et Mmes Françoise MATHIEU-HUMBERT, Marie-Claude POTTIER, Florence CHEVASSON, Sophie DUMONTEL, Corinne MERLIN, Marie-France AULAS et Laure SEYDOUX.

**Excusé(es)** : M. Bernard FAVRE a donné procuration à Mme Françoise MATHIEU-HUMBERT, Mme Sonia BLONDEAU a donné procuration à M. Robert LUQUET, Mme Virginie THIVENT a donné procuration à Mme Sophie DUMONTEL, MM. Willy BONFY, Benoît MEILHAC, Fabrice THERVILLE.

**Absent(s)** : Néant.

**Secrétaire de séance** : M. Bernard COTTIN.

**Objet** : 2025/0406/040 – *Tarifs de location des salles communales.*

Mme Françoise MATHIEU-HUMBERT indique que les tarifs revus en 2023 ne répondent pas à certaines demandes de location. Il convient d'ajouter des tarifs pour des expositions commerciales. Elle propose les tarifs suivants :

« Salle l'expo » : Semaine + week-end 30 € pour les habitants de La Roche Vineuse et 50 € pour les extérieurs ;

« Salles 4 cépages », « sur le Fil », « La lie » et « Colline de Montceau », « l'Expo » : le week-end seul 20 € pour les habitants de La Roche Vineuse et 30 € pour les extérieurs.

Après discussion, le Conseil municipal décide de valider les tarifs de location présentés, et de modifier le règlement intérieur de la salle l'expo avec les nouveaux tarifs votés.

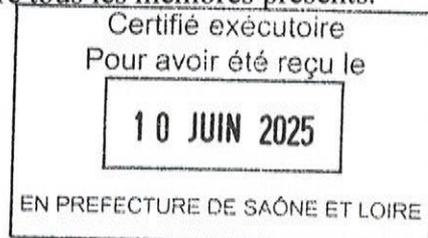
Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre **tous les membres présents.**



Pour copie certifiée conforme  
Le 10 juin 2025,  
Le Maire, Robert LUQUET

